Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 745

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266470

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Universitaire de Genève
J. A.
27 Jan. 1948

24 JANVIER 1948 — GENEVE TRENTE-SIXIEME ANNÉE — N° 745

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.—
» 6 mois . . . . . » 3.50
ETRANGER . . . . . » 8.—
Le numéro . . . . . » 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

Les hommes parfaits persuadent par la vérité de leurs paroles, jamais par la force qui est l'arme de ceux qui ont tort.

BOUDDHA.

Alliance Internationale des Femmes
Droits égaux, responsabilités égales

Au milieu de décembre s'est réuni à Londres, le comité restreint de l'Alliance, avant tout, pour préparer une conférence prévue à Rome pour le mois de mai. D'après les statuts, on doit convoquer — entre les congrès qui ont lieu tous les trois ans — un grand comité international qui comprend, non seulement les 21 déléguées internationales, mais encore les présidentes des groupements nationaux.

Conférence à Rome en mai 1948.

Si toutes les associations nationales étaient représentées, et si tous les membres du Comité central étaient présents, on aurait déjà une assemblée de femmes imposante. A la vérité, il ne faut pas y compter, étant donné qu'actuellement les voyages sont onéreux et même d'un prix exorbitant pour bien des gens. Toutefois, on espère que de nombreuses femmes pourront assister à la Conférence de Rome. Un appel spécial a été adressé aux femmes du Moyen-Orient, pour qu'elles envoient des déléguées.

On sait que l'année dernière, Mme Hanna Rydh, Dr (Stockholm), présidente de l'Alliance et Mme Nina Spiller (Londres) trésorière, ont été rendre visite aux organisations féminines de ces pays pour les intéresser à cette activité féminine internationale. On espère donc que les organisation d'Iran, d'Irak, du Liban, de la Syrie et de la Turquie deviendront membres de l'Alliance. Déjà l'Association des femmes éthiopiennes a donné son adhésion. La Turquie, où avait eu lieu le Congrès de 1935 n'avait pas maintenu le contact avec l'Alliance, lorsque les femmes turques, affranchies par Kemal Ataturk, avaient obtenu les droits pour lesquelles elles luttaient : droits politiques, accès à toutes les professions, bon statut juridique, etc. Actuellement, on envisage une nouvelle collaboration.

Mme Hoda Charaoui Pasha, vice-présidente de l'Alliance.

L'Association des femmes égyptiennes est membre de l'Alliance depuis de longues années et elle a été un intermédiaire précieux entre l'est et l'ouest, entre les mondes féminins musulman et chrétien. C'est pendant la séance de Londres que parvint la triste nouvelle du décès de Mme Hoda Charaoui Pasha, présidente de l'Association égyptienne. Cette femme exceptionnelle, il y a 25 ans, osa, la première dans son pays, déposer le voile, elle fit ainsi sensation et s'attira la disgrâce des cercles de la cour. Elle a créé, non seulement de nombreuses œuvres sociales en Egypte, mais elle a groupé les femmes arabes des pays orientaux de la Méditérranée et fondé, il y a quelques années la Ligue panarabe des femmes qu'elle présidait.

En Egypte, elle a fondé des écoles de jeunes filles, un orphelinat, un club de jeunes filles dans un beau home avec des chambres pour les hôtes de passage, des écoles professionnelles de filles ; elle s'est intéressée aussi à la formation artistique des femmes, art pur et arts industriels. L'Egyptienne a aujourd'hui des possibilités professionnelles étendues. Il y a quelque temps fut présentée au Parlement une motion demandant l'introduction du suffrage féminin. Mme Charaoui n'a pas vécu pour assister au couronnement de ses efforts.

Il ne sera pas facile de remplacer, soit dans le mouvement féministe égyptien, soit à la vice-présidence de l'Alliance, cette femme éminente.

Programme de la Conférence de Rome.

A Rome, on ne doit pas seulement essayer de renforcer les liens entre les organisations féminines de l'Orient et de l'Occident, mais on parlera aussi des moyens d'obtenir l'indépendance économique de la femme au foyer et dans la profession.

En outre, la Commission internationale de la paix doit s'assembler, discuter son activité et fixer les bases de son programme. Comme l'Association italienne possède une commission de la paix très active, elle saluera sans doute avec joie l'importance qu'on se propose d'accorder aux problèmes brûlants de l'entente entre les hommes.

Puis, la conférence discutera le congrès prévu pour 1949 et qui aura pour leitmotiv l'étude des droits et des besoins des humains.

L'Alliance et les Nations Unies.

L'Alliance, comme « organisation B », étant admise aux débats de l'O.N.U. et à ceux de ses organes, on a pris position dans cette question, après une discussion approfondie. Un membre jeune et actif de la Ligue américaine des femmes électrices, est prêt à prendre part, comme « observatrice » aux débats des Nations Unies et à établir le contact avec l'Alliance.

Plusieurs membres de l'Alliance participeront à la conférence des organisations non-gouvernementales qui aura lieu en mai.

En ce qui concerne la question de la prostitution et de la traite des blanches, un nouveau projet de convention, plus étendu est proposé à la signature des états membres. Le projet de 1937 qui met l'accent sur l'exploitation financière de la prostitution, n'a pas encore été ratifié, mais il attaque le mal beaucoup plus directement que la nouvelle convention qui se limite à des mesures humanitaires, aussi les associations sont-elles priées de demander à leur gouvernement de ratifier d'abord la convention de 1937, puisqu'au fond, seule l'interdiction de l'exploitation financière du vice constitue une lutte efficace.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne et La Tour-de-Peilz.
Janvier 1948.

Mesdames et chères alliées,

Nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour l'an nouveau à peine commencé. Nous souhaitons que le travail de toutes nos associations soit béni et fécond durant cette année. S'il est un vœu que nous tenons particulièrement à formuler, c'est celui que toutes les femmes de l'univers souhaitent voir se réaliser : que 1948 nous apporte la paix ! Que toutes nos actions soient constructives dans ce but ; comme Mme Roosevelt nous l'a demandé, ne perdons pas l'espérance parce que, sans espérance, il n'y a plus d'idéal.

Lors de notre assemblée générale d'Aarau, en octobre dernier, nous avions promis aux auditrices du dimanche matin de faire traduire le remarquable travail de M. le Dr Braun, de Zurich, sur la question des bars et dancings. C'est chose faite : il paraîtra dans le fascicule de février de *L'Information*. Les associations qui désirent le recevoir, au prix de 50 cts sont priées de s'annoncer *avant le 15 février* auprès de *Mme Jeannet, avenue de Rumine, 40 - Lausanne*, en indiquant le nombre d'exemplaires désirés.

Le *Bulletin féminin* de janvier publiera les résumés en français des exposés de M. Bobst, commissaire de police à Zurich, et de l'enquête faite par Mlle Lecoultre, du Secrétariat féminin suisse. On peut les demander à la Rédaction : *Mme Jeannet*, au prix de 40 cts.

Nous espérons que nombreuses seront les demandes pour ces divers exposés qui constitueront une base utile pour le travail de nos associations dans la lutte contre les bars et dancings.

Nous désirons attirer l'attention de nos membres sur la « Croisade du dimanche » qu'entreprend le général Henri Guisan : Trop de manifestation — matchs sportifs, fêtes de tout genre — se succèdent dimanche après dimanche. Aidons, dans la mesure de nos possibilités, à revenir à la juste notion de la sanctification du dimanche, à retrouver le repos dominical, à rendre à la vie de famille la part qui lui est due. Autant que faire se peut, plaçons nos réunions féminines au cours de la semaine.

Nous sommes sollicitées par de nombreuses œuvres d'entraide qui se créent journellement ; nous ne pouvons, hélas ! répondre à toutes mais nous vous demandons de vous intéresser à deux œuvres particulièrement sympathiques parce qu'elles s'occupent d'enfants :

L'une est de chez nous, c'est le Village Pestalozzi. Comme le dit la brochure que nous avons reçue, « venir en aide au Village Pestalozzi, c'est se tourner vers les déshérités, les innocents, les sans-espoirs ». Souscrivez des parts à fr. 2.—, 5.—, 10.—, 50.—, 100.— ; versez-en le montant, ou votre don éventuel, au compte de chèques postaux du « Village Pestalozzi », Zurich VIII 25.126.

L'autre œuvre, qui ne peut laisser indifférente aucune femme, est celle du « Parrainage international des orphelins de guerrre » qui a pour but de secourir tous les orphelins, sans distinction de race, de nationalité ou de confession, sous forme de parrainages ou d'aide matérielle aux diverses maisons abritant des orphelins de guerre. L'envoi de secours se fait soit en espèces, soit en nature. Pour tous détails nous vous prions de vous

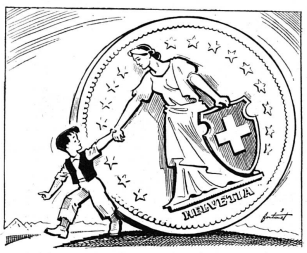

adresser à Mme Mercédès Piguet, déléguée générale pour la Suisse, Taconnerie, 2 - Genève ; chèques postaux I 11.400. Il y a dans le monde des millions d'orphelins à secourir. « Ne pas sauver la vie à un enfant quand on le peut, est un crime » a dit Anatole France.

Nous vous rappelons la collecte de livres d'étude grecs et latins ainsi que de partitions de musique, faite en faveur des écoles des pays sinistrés : adresser les envois au Centre d'entraide, 6, rue Charles-Bonnet - Genève.

L'Alliance est membre de l'organisation suisse du Label : chères alliées ne l'oubliez pas et quand vous faites vos achats, exigez la marque « Label ».

Le rapport annuel qu'accompagne cette circulaire vous apporte le reflet du travail fait par l'Alliance dans des domaines très divers. Intéressez-vous et associez-vous de tout votre cœur à la tâche, parfois lourde, de votre comité qui vous envoie ses messages très cordiaux.

La secrétaire : sig. M. Cuénod — La présidente : sig. A. Jeannet

A nos abonnés

N'oubliez pas le numéro de notre compte de chèques I. 943, vous qui n'avez pas encore versé le montant de votre abonnement 1948, vous nous rendrez grand service en vous hâtant.

Merci de tout cœur aux nombreux amis et amies qui ont généreusement majoré le montant de leur abonnement, à ceux aussi qui ont offert des abonnements - cadeaux. Ils savent qu'ils nous apportent non seulement un appui financier mais encore ils aident à la diffusion de nos idées.

La Rédaction reconnaissante.

ÉTUDES DE PUÉRICULTURE
SECTION SPÉCIALISÉE DE L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES DU BON SECOURS
GENÈVE
Diplôme de puériculture 1 an d'études
Diplôme d'hygiène maternelle et infantile 2 ans d'études
Entrée chaque mois - 15, av. Dumas

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES
RECONNUE PAR LA CROIX-ROUGE SUISSE ET PATRONNÉE PAR L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
LE BON SECOURS
15, avenue Dumas GENÈVE
3 ANS D'ÉTUDES DE NIVEAU UNIVERSITAIRE
1 an ½ d'Ecole -- Prix de pension 150 fr. par mois
1 an ½ de stages hospitaliers -- Entretien complet et argent de poche
— 7 places disponibles en avril ? —

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACONNEX
RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT
RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11
GENÈVE